Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2012) **Heft:** 1960

Artikel: Ces migrations dont nous sommes en partie responsables

Autor: Robert, Charlotte

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024641

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces migrations dont nous sommes en partie responsables

Charlotte Robert • 30 juin 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/20948

Des chiffres qui affolent à situer dans leur contexte et dans leurs causes

Lundi 18 juin, le Haut Commissariat pour les réfugiés annonçait un chiffre record pour 2011: 800'000 réfugiés et 4'300'000 personnes déplacées. Et pour avril et mai, il comptabilisait entre autre 100'000 déplacés au Nord Kivu. Plutôt que de se lamenter et de se barricader contre ce phénomène, c'est à ses causes qu'il faut s'attaquer et celles-ci sont multiples.

Les perturbations climatiques touchent plus sévèrement les pays tropicaux que les pays à climat tempéré. Sous les tropiques, l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies rythme l'agriculture. Si la pluie qui a déclenché la germination n'était qu'une fausse joie, toute la récolte est perdue. Et les plantes vivrières, mais également le café, le cacao et le thé ne peuvent survivre sans ce rythme. Les images satellites montrent très bien que la ceinture de nuages de la mousson est en train de se déliter complètement. La montée des océans a déjà

rendu incultivable une grande surface du Bangladesh. Les 150 millions de Bengalis devront bien fuir leur pays quand celui-ci aura disparu sous les eaux. L'échec de Rio +20 n'est hélas pas prometteur.

Les Suisses, les Occidentaux ont une responsabilité directe dans les migrations. Nombreuses sont nos politiques – ou nos comportements de consommateurs – qui les provoquent. Par exemple la liberté totale laissée aux multinationales dans leurs activités à l'étranger. En 2011, la Colombie a de nouveau battu le record des syndicalistes assassinés: 29 sur un total de 76. Cela fait dix ans que Total, Nestlé et Coca-Cola sont sur le banc des accusés. Dans les années 70, les Nations Unies avaient amorcé les négociations d'un code de conduite des multinationales. La Suisse s'y est opposée avec acharnement et ce code est devenu volontaire. Mais la situation a empiré avec les besoins croissants en pétrole et minerais et avec la privatisation. Dans les années 70, la Suisse abritait la

majorité des sociétés de négoce des produits de base agricoles; maintenant elle accueille aussi les multinationales de l'extraction.

La Suisse signe des accords de protection des investissements avec les pays en développement. Ces accords ont pour but de protéger les investissements suisses et ainsi d'encourager des entreprises de notre pays à investir au Sud. Mais il faut savoir que ces accords exigent le rapatriement de tous les bénéfices et l'exonération d'impôts. Et parallèlement, la Suisse accorde des aides budgétaires à ces pays et les encourage à améliorer la collecte des impôts! Seule l'Inde a obtenu que 10% des impôts restent chez elle.

En matière d'exportations d'armes, la Suisse n'est pas un acteur important.
Cependant, en rapport avec le nombre d'habitants, nous surpassons les Etats-Unis de 20% (chiffres <u>SIPRI</u> 6 pour 2011, en dollars constants 1990). La loi interdit que ces armes soient vendues à des pays en guerre. Mais depuis

la guerre du Biafra entre 1966 et 1970, il ne se passe pas une année sans un scandale. On peut arguer qu'en chiffres absolus, les quantités d'armes vendues ne créent pas de vagues de migrations. Cependant, le contrôle par le Secrétariat d'Etat à l'économie de leur utilisation finale est loin d'assurer qu'elles ne vont pas tuer.

Plus insidieuse mais très efficace, la politique fiscale a pour conséquence de métropoliser les pôles économiques, c'est-à-dire d'attirer un maximum d'activités économiques dans certaines régions – ceci est aussi le cas dans l'Union européenne – sans égard aux infrastructures nécessaires ni aux capacités humaines disponibles. L'arc lémanique par exemple, ou la région

zurichoise, offrent des conditions fiscales attrayantes aux entreprises étrangères sans guère se soucier de l'impact sur les logements, sur les transports et de l'importation de personnel étranger. Les pays en voie de développement réclament depuis des décennies une meilleure répartition du développement industriel. On leur a toujours répondu que c'était là l'affaire du secteur privé. Mais les gouvernements, centraux et cantonaux, ont leur part de responsabilité dans ce déséquilibre.

Et la cerise sur le gâteau: le secret bancaire. Combien de millions «planqués» dans nos banques par des dictateurs étrangers ont été détournés des buts auxquels ils étaient destinés: le développement social et économique. Les règles sur le devoir de diligence des banques sont totalement insuffisantes. C'est seulement à la chute d'un de ces prédateurs qu'on se rend compte qu'un pays a été saigné. Cet argent aurait dû servir à la formation, à la santé, au financement des infrastructures sans lesquelles, les entreprises étrangères ne viennent pas et donc ne créent pas de place de travail.

La liste est encore longue. Il est évident que si nous continuons à exploiter sans merci les pays du sud qui n'ont pas d'armes pour se battre dans la jungle économique, les êtres humains qui en sont les victimes n'ont d'autre choix que de s'exiler.